

ASSEMBLÉE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER



www.assemblee-afe.fr

Pékin, le 27 Avril 2011

Monsieur le Ministre,

FRANCIS NIZET

CONSEILLER ELU A
L'ASSEMBLEE DES
FRANCAIS DE
L'ETRANGER

*Vice-Président de la
Commission des
Affaires Culturelles, de
l'Enseignement et de
l'Audiovisuel*

*Membre du Conseil
National de l'Union
pour un Mouvement
Populaire*

J'ai l'honneur d'attirer votre attention sur la vente programmée de la Résidence du Consul Général de France à Hong Kong, cette magnifique villa nichée sur le « Peak », quartier huppé de l'ex-colonie britannique. J'ai eu en effet, lors d'une récente tournée dans ce territoire, à rencontrer nombre de compatriotes français, les membres de l'administration consulaire et à recueillir leur déception d'apprendre que les services du Quai d'Orsay la mettaient en vente.

Je me joins aux avis et à l'émoi des compatriotes résidant à Hong Kong pour vous faire part de mon opposition à cette opération qui serait, sans nul doute, une grave erreur et qui altérerait durablement l'image très favorable qu'ont les autorités locales à l'égard de notre pays. Car bien plus que d'être une résidence luxueuse habitée par le Consul Général, cet édifice constitue un outil de travail au service de notre mission d'influence dans un coin du monde où, vous en conviendrez, la France se doit d'être présente et d'y tenir son rang. Les élites, les représentants du gouvernement local et les personnalités influentes y sont souvent conviées et sont sensibles au prestige du lieu; ce sont ces même élites qui financent, soutiennent et favorisent nos actions de visibilité dans le domaine culturel et dans bien d'autres.

Par ailleurs, même s'il apparaît que le marché immobilier à Hong Kong est dans une configuration favorable permettant de réaliser une vente à un bon prix, il faudrait pour le coup acquérir une nouvelle résidence aux mêmes niveaux du marché avec la certitude de réaliser une opération au bilan financier légèrement positif, au mieux. Vous n'ignorez pas que les services immobiliers du Quai d'Orsay avaient réalisé voilà quelques temps une des meilleures opérations de leur réseau à Hong Kong dans une transaction qui avait justement permis d'acquérir la résidence de France. Il serait regrettable que ce bon « coup » d'alors soit gommé par cette opération présente qui s'annonce et qui ne peut être que défavorable.

J'ai donc l'honneur de solliciter votre bienveillance pour que vos services reconsidèrent l'opération qui est lancée pour que notre dispositif d'influence en ce point stratégique du monde conserve son bel outil d'influence et de prestige. L'Asie vaut bien cette résidence aurait dit notre bon roi.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma très haute considération.

Francis NIZET

Monsieur Alain JUPPE
Ministère des Affaires Etrangères et Européennes.
37, Quai d'Orsay 75007 Paris